



DIPLÔMÉS DU SPORT ET DE L'ANIMATION : UN AN APRÈS ?

Douze mois après être sortis de leur formation, que sont devenus les diplômés 2016 d'un BPJEPS, d'un DEJEPS ou d'un DESJEPS en Pays de la Loire ? Quelles trajectoires ont-ils suivies ? Quels ont été les apports de la formation ?... autant de questions abordées dans cette étude évaluative qui cherche à mieux comprendre les mécanismes d'accès à l'emploi et à identifier des leviers d'action potentiels pour aujourd'hui et demain.

356 DIPLÔMÉS SPORT ET ANIMATION À LA LOUPE

Disposer d'éléments sur l'insertion professionnelle et les parcours des diplômés du sport et de l'animation permet :

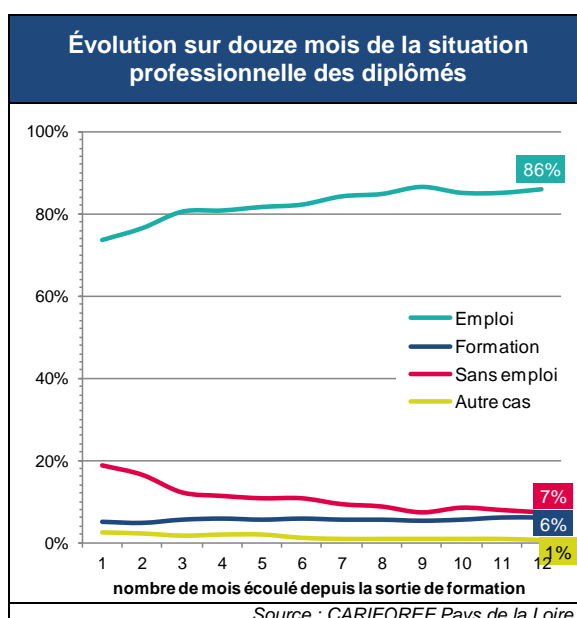
- d'évaluer la réalité des parcours professionnels (souvent perçus entre emplois précaires et emplois permanents),
- d'analyser les trajectoires des diplômés de formation,
- d'identifier les leviers d'action potentiels tant en amont qu'en aval de la formation.

C'est cet objectif que s'est fixée cette enquête, demandée par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique, en interrogeant par téléphone 356 diplômés ligériens sortis en 2016 d'un BPJEPS, d'un DEJEPS ou d'un DESJEPS en Pays de la Loire.

L'analyse qui en ressort dépasse la logique photographique pour essayer de reconstituer à la manière d'une vidéo les différents parcours professionnels de plus long terme, soit ici douze mois après la sortie de formation.

TROIS QUARTS DE DIPLÔMÉS EN EMPLOI DÈS LE PREMIER MOIS

86 % des diplômés sont en emploi douze mois après leur sortie de formation et l'obtention de leur diplôme. Malgré quelques variations au cours du parcours, la part en emploi des diplômés relevant du champ de l'animation (93 %) est supérieure de dix points à celle des diplômés relevant du champ du sport (83 %).



Parallèlement, l'insertion dans l'emploi est rapide avec 74 % des diplômés en emploi dès le 1^{er} mois. Et plus généralement, les trois premiers mois après l'obtention du diplôme semblent être la période la plus favorable pour accéder à un emploi.

ACCÈS ET QUALITÉ DE L'EMPLOI VARIENT AVEC LA SPÉCIALITÉ DE FORMATION

L'accès à l'emploi varie selon la spécialité de formation et la mention du diplôme. Le BPJEPS Activités gymniques, de la forme et de la force et le BPJEPS Loisirs tous publics affichent en l'occurrence les taux d'insertion dans l'emploi les plus élevés (95 % et plus).

La qualité de l'emploi quant à elle peut également varier selon la spécialité et la mention du diplôme. Ainsi, si près de 70 % des diplômés du BPJEPS Activités gymniques, de la forme et de la force sont en contrat à durée indéterminée, et à temps plein, ce

n'est le cas que de 16 % des diplômés du BPJEPS Activités physiques pour tous et 32 % des diplômés du BPJEPS Activités équestres.

UN RELAIS EFFICACE ENTRE EMPLOI ET FORMATION

Nombre de répondants (89 %) expriment un lien fort entre l'emploi occupé et la formation suivie.

Ce lien est particulièrement marqué pour les diplômés de l'animation, notamment ceux ayant préparé et obtenu un BPJEPS Loisirs tous publics ou un DEJEPS Développement de projets, territoires et réseaux.

Pour les diplômés du sport, le lien est fort surtout pour les BPJEPS Activités sports collectifs ou BPJEPS Activités physiques pour tous.

MULTI-ACTIVITÉ ET CUMUL D'EMPLOIS

En raison d'une plus forte présence de temps partiel dans le sport et l'animation, avoir recours à plusieurs contrats dans ce champ arrive plus fréquemment que dans l'ensemble de l'économie ligérienne.

Ainsi, 11 % des diplômés cumulent plusieurs contrats simultanément (hors micro-entrepreneur), ceci leur permettant de travailler ou de tendre vers un temps complet.

De plus, 6 % de l'ensemble des diplômés du sport et de l'animation sont à la fois en contrat chez un employeur et auto-entrepreneur.

SIX TRAJECTOIRES DIFFÉRENTES MAIS ASSEZ STABLES

L'analyse du parcours annuel de l'ensemble des diplômés répondants à cette enquête a permis d'identifier six trajectoires types, résumant de manière synthétique la complexité de ces parcours individuels.

La première trajectoire type identifiée est une trajectoire d'accès rapide à un emploi durable (emploi en contrat à durée indéterminée, en contrat à durée déterminée de plus de six mois, ou une installation à son compte). Elle compte 58 % des diplômés.

La deuxième correspond également à un accès rapide à l'emploi mais dans une forme moins stable, comme un emploi à durée limitée de moins de six mois, un contrat aidé ou un contrat de vacataire (8 % des diplômés).

La troisième trajectoire équivaut à un accès à l'emploi se faisant de façon plus différée (19 % des diplômés).

La quatrième trajectoire correspond à un parcours marqué par de l'instabilité et une certaine rotation dans l'emploi (5 %).

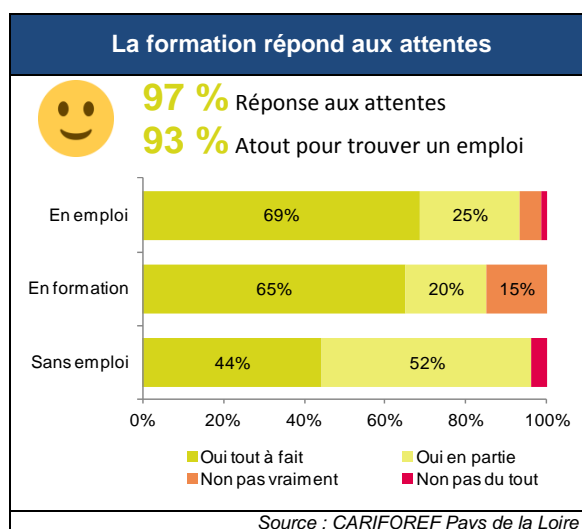
La cinquième trajectoire se caractérise par une exclusion de l'emploi où le chômage ou l'inactivité se révèlent persistants ou récurrents (3 %).

Enfin, la sixième et dernière trajectoire est marquée par une poursuite ou un retour en formation (7 %).

Par ailleurs, il ressort pour l'ensemble des trajectoires une relative stabilité dans les parcours avec plus d'un diplômé sur deux n'ayant pas changé de situation au cours des douze mois qui ont suivi l'obtention de son diplôme.

DEUX TIERS FONT UN LIEN ENTRE LEUR FORMATION ET L'AMÉLIORATION DE LEUR SITUATION PROFESSIONNELLE

Interrogés sur le lien entre leur projet professionnel et la formation suivie ainsi que ses apports, les diplômés estiment majoritairement que celle-ci est en cohérence avec leurs attentes (97 %). Elle leur a permis le plus souvent d'acquérir une expérience professionnelle ou des compétences, d'y voir plus clair sur leur avenir professionnel, et de se sentir utile.



De plus, 66 % des diplômés estiment que leur situation professionnelle s'est améliorée.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Étude complète « Diplômés du sport et de l'animation : un an après ? » - Cariforef Pays de la Loire – Septembre 2018